



Une bonne année 2021... de lutte pour défendre nos intérêts !

Le 08 janvier 2021

La CGT vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

Après une année 2020 exceptionnellement difficile sur le plan sanitaire et social pour l'ensemble des salariés, cette nouvelle année commence avec la fusion FCA/PSA.

Tavares annonce déjà la couleur, prévoyant des économies de 5 milliards d'euros du fait des « synergies » envisagées.

Nos collègues d'Opel en Allemagne ont déjà expérimenté cette politique de « synergies » et en gardent un goût amer... au menu : suppressions de postes et externalisations chez Segula.

L'annonce affirmant qu'aucune usine ne serait fermée ne l'engage que pour quelques mois et a permis aux ministres français et italiens d'applaudir cette opération financière.

Nos patrons n'hésiteront pas à nous mettre en concurrence en comparant la productivité et la rentabilité des uns et des autres, dans le seul but de nous imposer de nouveaux sacrifices. Chez PSA, on se souvient des 30 000 suppressions d'emplois de ces dernières années, « grâce » aux différents plans de départs validés.

Nous sommes à présent 400 000 salariés dans ce groupe, ensemble nous représentons incontestablement une force sociale. Tous salariés d'un même groupe, en France ou ailleurs, nous aurons à défendre nos droits, nos emplois et nos conditions de travail dans un contexte de crise économique qui va en s'aggravant et un patronat fermement décidé à faire payer les salariés.

En guise de meilleurs vœux, la direction de Carrières laisse sur le carreau 9 collègues du service logistique et préparation moteur ayant refusé l'externalisation chez Segula. Ils sont maintenant en « mission temporaire », à la disposition du service RH.

La direction doit leur proposer des reclassements, comme elle s'y était engagée, avec des conditions de travail équivalentes. Les salariés n'ont pas à payer la politique de rentabilité de PSA.

La direction a parfaitement les moyens de maintenir tous les emplois.

Dans ce contexte, la direction n'apprécie guère les militants syndicaux qui s'opposent à sa politique. Elle a sanctionné de 3 jours de mise à pied un de nos militants CGT en invoquant des motifs infondés.

La CGT condamne toute discrimination syndicale contre ceux qui dénoncent les mauvais coups portés aux salariés.

Nous avons appris le décès en fin d'année de notre collègue des suites du Covid et nous adressons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Malheureusement, cela nous rappelle que, dans le contexte actuel, les salariés se voient quotidiennement exposés aux risques sanitaires en se rendant sur leur lieu de travail. Plus que jamais, nous devons exiger le respect de notre santé et de nos conditions de travail.